

Hubert CHOPIN

1976
12

LES BIBLIOTHEQUES D'INSTITUTS ET DE LABORATOIRES
DES U. E. R. SCIENTIFIQUES DE
L'UNIVERSITE CLAUDE-BERNARD (LYON I)

Note de synthèse présentée en vue de l'obtention du
DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE



LYON
BIBLIOTHEQUE INTERUNIVERSITAIRE
1976

INTRODUCTION

Par l'expression "Bibliothèques d'instituts et de laboratoires" ou plus simplement "Bibliothèques d'instituts", nous désignons tous les organismes documentaires au sein de l'Université, à l'exception de la Bibliothèque universitaire, c'est-à-dire : bibliothèques d'U. E. R., d'instituts, de départements, de laboratoires.

De telles bibliothèques existent depuis plus d'un siècle. En 1855, les bibliothèques d'académie, ancêtres des bibliothèques universitaires, sont créées à partir des bibliothèques spéciales des facultés, qui étaient les bibliothèques d'instituts de l'époque. En réalité ces bibliothèques ne disparaîtront pas pour autant, si bien qu'un texte de 1878 remarque que "le système des bibliothèques distinctes est onéreux pour l'Etat puisqu'il contraint à acheter en doubles exemplaires des ouvrages coûteux et à multiplier sans motif le personnel des bibliothèques". Et en 1923 : "(les bibliothèques de laboratoires) contiennent souvent des ouvrages ou des périodiques qui ne figurent pas dans la bibliothèque de l'université. Les inventaires des bibliothèques des laboratoires devront être mis à la disposition du bibliothécaire de l'université afin que copie puisse être prise et déposée à la bibliothèque de l'université". Mais cette circulaire n'a pratiquement pas été appliquée.

Le caractère centralisateur de la bibliothèque universitaire a prévalu depuis sa création. Le colloque de Gif-sur-Yvette des 7 et 8 avril 1975 (3) tend à reconnaître davantage les bibliothèques d'instituts et une enquête a été lancée à la fin de 1975 (5) en vue de réaliser un "inventaire des ressources documentaires des universités".

Les U. E. R. à caractère scientifique de l'Université Claude-Bernard de Lyon I, et qui sont implantées pour la plupart sur le campus de La Doua à Villeurbanne, comprennent un grand nombre de bibliothèques. Il s'agit de bibliothèques spécialisées dont la plupart sont destinées à la recherche.

Leur inventaire conduit à en distinguer trois types selon la richesse documentaire de leur fonds, que nous comparerons avec celle de la Bibliothèque universitaire.

Un examen de leur organisation et de la politique documentaire des services de recherches permet ensuite de dresser un bilan de leur situation et de leur fonctionnement au sein de l'Université.

On peut se demander enfin quel est l'avenir de ces bibliothèques, si les avantages qu'elles présentent justifient leur existence au regard de la charge qu'elles font peser sur le budget de l'Université et de l'incohérence que présente l'acquisition en multiples exemplaires de périodiques et d'ouvrages au sein de divers services de l'Université.

1976
12

Chapitre 1

INVENTAIRE DES BIBLIOTHEQUES D'INSTITUTS ET DE LABORATOIRES

1.1 DENOMBREMENT ET CRITERES DE SELECTION

Nous avons recensé 60 bibliothèques dans les U. E. R. scientifiques de l'Université Claude-Bernard de Lyon I, auxquelles il convient d'ajouter deux bibliothèques, celle de l'Institut de catalyse qui dépend du Centre national de la recherche scientifique et celle de l'Ecole supérieure de chimie industrielle de Lyon qui est une école privée, dont l'implantation sur le campus de La Doua et la liaison avec l'Université justifiaient leur prise en considération.

Le critère retenu pour qu'un fonds de livres constitué dans un laboratoire puisse être considéré comme une bibliothèque est le suivant : 200 livres au minimum, ou alors être abonné à au moins un périodique.

On trouvera en annexe la liste de ces bibliothèques, classées par U. E. R., avec adresse (qui ne comprend que le nom ou le numéro du bâtiment quand elles sont implantées à La Doua), numéro de téléphone (ou simplement de poste), nom du responsable quand il est connu, disciplines principales et complémentaires du fonds documentaire, importance des collections en livres et en titres de périodiques, catalogues quand ils existent et éventuellement participation à l'Inventaire permanent des périodiques étrangers en cours (IPPEC) et/ou au Catalogue collectif des ouvrages étrangers (CCOE).

Le chiffre de 62 bibliothèques est certainement inférieur à la réalité : tout d'abord, certains laboratoires ont pu échapper à notre investigation, mais surtout un certain nombre de laboratoires ont pu affirmer ne pas posséder de bibliothèque quand ils avaient quelques centaines de livres et quelques périodiques, alors qu'ils auraient été retenus selon nos critères.

A titre de comparaison, signalons qu'il y a 116 laboratoires dans les U. E. R. scientifiques de Lyon I.

1.2 CLASSIFICATION

On peut répartir ces bibliothèques en trois grandes classes d'après l'importance numérique de leurs fonds.

1.2.1 Bibliothèques de type I (petites bibliothèques de laboratoires)

Ces bibliothèques ont moins de 1000 livres et moins de 20 titres de périodiques :

Bibliothèque du Laboratoire de logique (M. Pabion)

Bibliothèque du Laboratoire d'analyse numérique et traitement de l'information (M. Baranger)

Bibliothèque du Laboratoire de probabilités et statistiques (Prof. Malecot)

Bibliothèque du Laboratoire de structures probabilistes et économiques (Prof. Féron)

Bibliothèque du Laboratoire de l'Institut de recherches sur l'enseignement des mathématiques (I. R. E. M.)

Bibliothèque du Laboratoire d'automatique (M. Gilles)

Bibliothèque du Laboratoire de spectroscopie ionique et moléculaire (M. Dufay)
 Bibliothèque du Laboratoire d'électronique et physique du solide (Prof. Mesnard)
 Bibliothèque du Laboratoire d'électricité (Prof. Asch)
 Bibliothèque du Laboratoire de physique expérimentale (Prof. Gaume)
 Bibliothèque du Laboratoire de physico-chimie (M. Rousseau)
 Bibliothèque des laboratoires de biochimie microbienne (Prof. Michel) et de
 biochimie moléculaire (M. Cozzone)
 Bibliothèque des laboratoires de biochimie dynamique (Prof. Gautheron) et de
 biochimie des membranes (M. Got)
 Bibliothèque du Laboratoire de chimie physique (Mme Chapelet-Letourneux)
 Bibliothèque du Laboratoire de chimie biologique (Prof. Chopin)
 Bibliothèque du Laboratoire de chimie macromoléculaire (Prof. Vallet)
 Bibliothèque des laboratoires de chimie organique physique (Prof. Chastrette) et
 de photochimie (Prof. Pouyet)
 Bibliothèque des laboratoires de chimie organique I (Prof. Goré) et de chimie
 organique III (Prof. Laurent)
 Bibliothèque du Laboratoire de chimie organique II (Prof. Descotes)
 Bibliothèque des laboratoires de chimie minérale I (Prof. R. Paris) et de chimie
 minérale III (M. J. Paris)
 Bibliothèque du Laboratoire de physico-chimie minérale II (Prof. Cohen-Adad)
 Bibliothèque du Laboratoire de chimie analytique I (Prof. Merlin)
 Bibliothèque du Laboratoire de chimie analytique II (Prof. Thomas-David)
 Bibliothèque du Laboratoire de chimie analytique III (M. Porthault)
 Bibliothèque du Laboratoire de thermodynamique et cinétique chimiques (Prof.
 Teichner)
 Bibliothèque du Laboratoire de phytochimie (Prof. Lebreton)
 Bibliothèque du Laboratoire de paléobotanique (Prof. Lemoigne)
 Bibliothèque du Laboratoire d'écologie (M. Bardin)
 Bibliothèque du Laboratoire d'entomologie (Prof. David)
 Bibliothèque du Laboratoire d'histologie et biologie tissulaire (M. Pavans de
 Ceccatty)
 Bibliothèque du Laboratoire de mécanique des fluides (M. Mathieu)
 Bibliothèque du Laboratoire des machines thermiques (M. Moiroux)
 Bibliothèque du Laboratoire de mécanique vibratoire (M. Horgen)
 Bibliothèque du Laboratoire de théorie des systèmes (M. Szulkin)
 Bibliothèque du Laboratoire d'hydraulique et dynamique des gaz (M. Rieutord)

1.2.2 Bibliothèques de type II (bibliothèques de laboratoires)

Ces bibliothèques ont au moins 1000 livres, ou alors plus de 20 périodiques :

Bibliothèque du Laboratoire des méthodes informatiques appliquées à la gestion
 (M. Dussauchoy)
 Bibliothèque de l'Institut de sciences financières et d'assurances (I. S. F. A.)
 Bibliothèque de physique générale
 Bibliothèque de l'Institut de météorologie et des sciences climatiques
 (M. Striffling)
 Bibliothèque du Laboratoire de spectroscopie et luminescence (Prof. Janin)
 Bibliothèque du Laboratoire du département de physique des matériaux (M. Uzan)
 Bibliothèque du Laboratoire de minéralogie - cristallographie (M. Michel)
 Bibliothèque des laboratoires de chimie organique IV (Prof. Huet), de synthèse
 organique (Prof. Dreux) et de chimie organique appliquée (M. Longerey)
 Bibliothèque du Laboratoire de chimie appliquée et génie chimique (Prof. Eyraud)
 Bibliothèque du Département de biologie générale et appliquée
 Bibliothèque commune des laboratoires de physiologie
 Bibliothèque des laboratoires d'électrophysiologie (Prof. Holley) et de psycho-
 physiologie (Prof. Chanel)
 Bibliothèque du Laboratoire de psychologie animale et comparée (Prof. Cosnier)
 Bibliothèque de l'Institut Michel Pacha (Laboratoire maritime de physiologie)
 Bibliothèque du Laboratoire de mécanique des contacts (Prof. Godet)
 Bibliothèque du Laboratoire de mécanique des structures (M. Lalanne)
 Bibliothèque de l'Institut régional d'éducation physique et sportive

1.2.3 Bibliothèques de type III (bibliothèques d'instituts)

Ces bibliothèques possèdent au moins 1500 livres et reçoivent plus de 40 périodiques vivants :

Bibliothèque du Département de mathématiques
Bibliothèque de l'Institut de catalyse (C. N. R. S.) et du Laboratoire de chimie industrielle (anc. Prof. Prettre)
Bibliothèque du Département des sciences de la terre
Bibliothèque du Département de biologie végétale
Bibliothèque du Département de biologie animale et zoologie
Centre de documentation de l'U. E. R. de physique nucléaire
Bibliothèque de l'Observatoire de Lyon
Bibliothèque de l'I. U. T. 1
Bibliothèque de l'I. U. T. 2
Bibliothèque de l'Ecole supérieure de chimie industrielle de Lyon (E. S. C. I. L.)

La répartition des bibliothèques entre les trois types peut être parfois assez arbitraire, mais c'est surtout la définition des critères de répartition eux-mêmes qui comporte une importante part d'arbitraire, surtout en ce qui concerne la séparation type I-type II. Mais il faut voir que cette classification, toute imprécise qu'elle soit, constitue néanmoins une base de réflexion et que par là-même elle est utile.

1.3 UTILISATEURS

La très grande majorité de ces bibliothèques est destinée aux chercheurs et aux étudiants de 3e cycle. Notre étude portera donc en fait sur les bibliothèques de recherche.

Mais il faut tenir compte que certaines bibliothèques, en plus de leurs fonctions de recherche, sont destinées aussi à des étudiants :

- de 1er cycle : Bibliothèque de l'Institut de météorologie et des sciences climatiques, Bibliothèque de l'I. U. T. 1, Bibliothèque de l'I. U. T. 2
- de 2e cycle : Bibliothèque de l'I. R. E. M., Bibliothèque du Département des sciences de la terre, Bibliothèque du Laboratoire de psychologie animale et comparée, Bibliothèque de l'E. S. C. I. L.
- de 1er et de 2e cycles : Bibliothèque de l'Institut Michel Pacha, Bibliothèque de l'Observatoire de Lyon, Bibliothèque de l'I. R. E. P. S.

Ces bibliothèques sont conçues pour y recevoir des étudiants non chercheurs, ce qui implique qu'une partie du fonds leur est destiné et que leur organisation s'y prête.

Comme il ne s'agit que d'un petit nombre de bibliothèques, c'est un aspect que nous avons écarté du champ de notre étude, mais qu'il faut malgré tout garder à l'esprit.

1.4 RICHESSSE DES FONDS DOCUMENTAIRES

Les bibliothèques d'instituts et de laboratoires des U. E. R. scientifiques de l'Université de Lyon I constituent dans leur ensemble une masse de documents considérable.

1.4.1 Livres

Sur la base de 30 livres par mètre linéaire, l'ensemble représente environ 95.000 livres. A titre de comparaison, la section sciences de la Bibliothèque interuniversitaire de Lyon possède 20.570 livres relevant du second

niveau (recherche). Quelques remarques s'imposent toutefois : sur ces 95.000 livres, un certain nombre sont des doubles, et il y a par ailleurs des manuels d'enseignement, essentiellement dans la dizaine de bibliothèques qui sont accessibles aux étudiants non chercheurs, mais aussi dans les autres (à l'université, les chercheurs sont aussi enseignants), ce qui n'est pas le cas parmi les 20.570 livres de la section sciences; mais d'autre part, parmi ces 20.570 livres, le vieux fonds représente 12.580 livres et est largement périmé, ce qui n'est pas le cas dans les bibliothèques d'instituts puisque la plupart se débarrassent de leurs collections périmées.

1.4.2 Périodiques

Les bibliothèques d'instituts reçoivent ensemble 2.025 titres de périodiques vivants et la section sciences 522 titres. Là aussi quelques remarques s'imposent : sur ces 2.025 titres, il y a un bon nombre de doubles (voire de multiples exemplaires) et d'autre part les têtes de collection manquent souvent car beaucoup de bibliothèques n'archivent pas leurs collections.

Il n'en reste pas moins particulièrement net que les bibliothèques d'instituts ont un fonds documentaire dans son ensemble beaucoup plus riche que celui de la section sciences, aussi bien en livres qu'en périodiques. La Bibliothèque du Département des sciences de la terre avec ses 768 mètres de livres (23.000 livres) et ses 487 périodiques est, du point de vue de la recherche, à elle seule comparable en volume à la section sciences de la Bibliothèque interuniversitaire (21.500 livres et 522 périodiques), mais son domaine restreint (la géologie) en fait une bibliothèque spécialisée incomparablement plus riche.

Nous avons fait d'ailleurs une comparaison titre par titre sur les périodiques de chimie organique. Le Département de chimie organique (4 bibliothèques de laboratoires) reçoit 10 titres différents de chimie organique (et parmi ceux-ci un titre en double et un titre en triple) sur un total de 22 titres différents; il est possible que d'autres titres de chimie organique soient reçus par d'autres bibliothèques, en biochimie par exemple, seul un catalogue collectif général de l'Université pourrait nous l'apprendre. De son côté la section sciences de la Bibliothèque interuniversitaire reçoit 4 titres de chimie organique, tous déjà reçus par les bibliothèques de chimie organique (l'un d'entre eux, le Journal of organic chemistry, est déjà reçu par deux bibliothèques de laboratoires). Une telle comparaison, que l'on pourrait entreprendre dans d'autres disciplines, montre la richesse documentaire des bibliothèques d'instituts.

Après ces considérations d'ensemble qui nous ont permis de chiffrer l'ampleur de notre étude, aussi bien en ce qui concerne le nombre d'implantations que la richesse documentaire, examinons à présent plus en détail les différents types de bibliothèques et les solutions qu'elles apportent à la recherche documentaire.

LES BIBLIOTHEQUES D'INSTITUTS ET DE LABORATOIRES ET LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Nous nous posons à présent deux types de questions, qui sont à vrai dire liées : quelles sont, d'une part, l'implantation géographique, l'organisation et les moyens dont disposent ces bibliothèques, et quelle est, d'autre part, la politique documentaire des services de recherches de l'Université.

2.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

Les bibliothèques de laboratoires (types I et II) sont situées à l'intérieur même du laboratoire. C'est là un avantage considérable : il permet la consultation immédiate des documents, évitant ainsi tout déplacement, ce qui est particulièrement utile quand un complément d'information est nécessaire en cours de manipulation.

La bibliothèque d'institut (type III) est située elle aussi à proximité immédiate des équipes de recherches qu'elle dessert, presque toujours dans le bâtiment où travaillent la plupart, voire la totalité des équipes. C'est le cas par exemple de la Bibliothèque du Département de mathématiques, de celle du Département des sciences de la terre, etc.

Quand il existe une bibliothèque d'U. E. R. ou une bibliothèque de département, les laboratoires qui le composent ne disposent généralement pas de bibliothèque, si ce n'est quelques livres disposés sur un rayon ou rangés dans une armoire, à moins que leurs recherches ne justifient une spécialisation très particulière de la documentation (Institut de sciences financières et d'assurances, par exemple), ou que leur situation géographique ne les éloigne de la bibliothèque du département (c'est le cas du Laboratoire d'entomologie situé au bâtiment 403 alors que la Bibliothèque du Département de biologie générale et appliquée se trouve au bâtiment 741).

2.2 PERSONNEL

Aucune des bibliothèques de types I et II n'est gérée par du personnel qualifié.

2.2.1 Bibliothèques de type I

C'est souvent la secrétaire du laboratoire, parfois un chercheur, qui distrait quelques heures de son emploi du temps pour tenir la bibliothèque : commandes, tenue des fichiers quand ils existent.

2.2.2 Bibliothèques de type II

C'est généralement un chercheur ou un administratif qui est affecté à temps partiel à la gestion de la bibliothèque : commandes, classement des livres, bulletinage des périodiques, tenue des fichiers, récolement. Il ne dispose généralement pas du temps nécessaire à une gestion efficace, ce qui, cumulé avec son manque de qualification professionnelle, constitue un gros handicap pour ces bibliothèques.

2.2.3 Bibliothèques de type III

Un petit nombre seulement de ces bibliothèques dispose de personnel qualifié : la Bibliothèque du Département de mathématiques est gérée par une assistante-documentaliste titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire, la Bibliothèque du Département des sciences de la terre par une titulaire du diplôme de l'Institut national des techniques de la documentation, et la Bibliothèque de l'E. S. C. I. L. par un documentaliste professionnel; quelques autres bibliothèques sont gérées par des personnes qui se sont formées sur le tas ou en suivant des cours.

Là encore le manque de personnel qualifié pèse sur la qualité de leur gestion, bien que ces bibliothèques disposent presque toujours soit d'au moins une personne à temps plein, soit de plusieurs personnes à temps partiel.

2.3 ORGANISATION BIBLIOTHECONOMIQUE

Comme on peut le prévoir après l'examen du personnel de ces bibliothèques, la plus grande fantaisie règne dans leur organisation bibliothéconomique.

2.3.1 Inventaire

La loi oblige tous les services publics à tenir un inventaire de leurs acquisitions; encore un grand nombre se contente-t-il d'un inventaire commun aux livres et au matériel de recherches, ce qui ne facilite pas un éventuel récolement.

2.3.2 Classement

En ce qui concerne le classement des livres sur les rayons, on rencontre toutes les solutions possibles : certaines bibliothèques de type I se passent de tout classement à l'instar des petites bibliothèques privées. La plupart adoptent toutefois un classement systématique par grandes classes avec éventuellement un sous-classement à l'intérieur de chaque classe soit par ordre d'entrée, soit par ordre alphabétique des auteurs. Très peu adoptent un classement systématique généralisé type CDU ou Dewey.

2.3.3 Fichiers

Un tiers des bibliothèques se passent de tout fichier. Les autres ont au moins un fichier alphabétique par auteurs et un dernier tiers disposent en outre soit d'un fichier alphabétique par titres, soit d'un fichier alphabétique par matières, soit d'un fichier topographique, soit de plusieurs de ces fichiers. Certaines disposent de fichiers spéciaux comme la Bibliothèque du Département de biologie animale et zoologie qui tient un fichier systématique par espèces zoologiques. Tous ces catalogues sont généralement dressés en dehors des normes en usage et le catalogage est bien souvent fantaisiste.

2.3.4 Systèmes de prêt

La plupart des bibliothèques prêtent leurs collections au moins aux chercheurs de l'institut ou du laboratoire.

On y rencontre plusieurs systèmes de prêt. L'emprunteur peut simplement noter sur un cahier ou sur une fiche les livres qu'il emprunte. Ou bien on peut lui demander de remplir un fantôme qu'il placera sur les rayons à la place du livre. On rencontre aussi un système ingénieux et rapide qui peut être mis en place quand le nombre d'emprunteurs potentiels est très réduit (une vingtaine au maximum) : chaque emprunteur dispose d'une rangée d'emplacements sur un grand tableau pouvant recevoir de petites fiches, et chaque livre est équipé d'une fiche portant soit son numéro d'inventaire soit le nom de son auteur et son titre; l'emprunteur extrait la fiche du livre et la place

sur le tableau en regard de son nom; ce système permet de visualiser l'emplacement des livres chez tel ou tel chercheur mais ne permet pas de savoir depuis combien de temps un livre a été emprunté.

Le gros problème réside dans le fait que seules les bibliothèques de type III possèdent du personnel à temps plein pour s'en occuper et vérifier que les opérations de prêt sont effectuées normalement. Dans les bibliothèques de types I et II, les emprunteurs négligent souvent ces opérations, et beaucoup de livres disparaissent ainsi car l'emprunteur oublie rapidement qu'il devrait ramener le livre à la bibliothèque quand il ne s'en sert plus; le livre peut alors s'égarer dans une armoire du laboratoire ou même dans un autre service si l'emprunteur l'a prêté à son tour. Même dans les bibliothèques de type III ce phénomène n'est pas rare.

Les bibliothèques ne consentent généralement pas de prêt aux lecteurs extérieurs, sauf parfois pour ceux qui appartiennent à l'Université. Par contre, un certain nombre admettent la consultation sur place ou l'envoi de photocopies.

2.3.5 Périodiques

Le bulletinage proprement dit est inconnu de la plupart des bibliothèques. Seules celles qui reçoivent un grand nombre de périodiques (type III) y procèdent. Les autres se contentent d'inscrire sur un cahier les fascicules qui arrivent, par date de réception.

On observe pour les fascicules des périodiques le même phénomène que pour les livres : disparition accélérée due à la négligence des emprunteurs. C'est pourquoi un certain nombre de bibliothèques procèdent à la reliure de leurs collections : quand un tome est complet, on réalise une grande battue pour retrouver les fascicules manquants, et on l'envoie à la reliure.

Mais un périodique relié se prête généralement mal à la photocopie à plat. D'autre part, à moins de disposer d'un atelier de reliure comme la Bibliothèque du Département des sciences de la terre, il faut se séparer du volume pendant parfois plusieurs mois pour le faire relier à l'extérieur. La Bibliothèque des laboratoires de psychophysiologie et d'électrophysiologie a résolu ce problème en réunissant les fascicules avec des pinces de bureau que des tringles maintiennent solidaires d'une reliure industrielle fournie par une maison grenobloise (*).

2.4 LA POLITIQUE D'ACQUISITIONS

2.4.1 Budget

Très peu de bibliothèques de type I disposent d'un budget propre. Leur budget se confond avec le budget du laboratoire. Certaines bibliothèques du type II ont un budget propre à l'intérieur du budget du laboratoire. Les bibliothèques de type III par contre ont un budget propre qui est constitué soit par une dotation de l'U. E. R. ou du département, soit par des contributions de chacun des laboratoires concernés s'il s'agit d'une bibliothèque commune à plusieurs laboratoires, soit par les deux.

La source principale est constituée naturellement par les crédits "faculté", c'est-à-dire ceux qui figurent au budget de l'Université; mais certaines bibliothèques achètent leurs livres ou paient leurs abonnements sur des crédits alloués par le C. N. R. S. et certains laboratoires disposent également de crédits provenant de la taxe d'apprentissage et s'en servent pour la bibliothèque, ou de crédits provenant de contrats passés avec l'industrie privée.

(*) BURALP Boîte postale 55 - 38130 ECHIROLLES Tél. 09.27.38

2.4.2 Achats

Dans les bibliothèques de types I et II, c'est le directeur du laboratoire qui décide des achats de livres ou des abonnements aux périodiques. Si le laboratoire comprend plusieurs équipes de travail, les achats sont souvent décidés au niveau de l'équipe, à moins que la décision ne soit remise à une commission comprenant des représentants de chaque équipe.

Dans les bibliothèques de type III, les équipes de recherches intéressées transmettent souvent directement leurs demandes d'achats au responsable de la bibliothèque qui les honorent dans la limite des crédits dont il dispose; dans les autres cas, elles transmettent d'abord leurs demandes à une commission d'achats.

2.4.3 Echanges

La Bibliothèque du Département de mathématiques et celle du Département des sciences de la terre disposent d'une monnaie d'échanges extrêmement intéressante : leurs publications.

Le Département de mathématiques publie en effet un périodique trimestriel : "Publications du Département de mathématiques. Université Claude-Bernard - Lyon I".

De son côté, le Département des sciences de la terre publie deux périodiques, un bimestriel de renom international "Géobios" et une publication intitulée "Documents des laboratoires de géologie de la Faculté des sciences de Lyon".

Ces publications leur permettent une politique d'échanges fructueuse qui explique le grand nombre de périodiques que reçoivent leurs bibliothèques : 192 pour le Département de mathématiques et 487 pour le Département des sciences de la terre.

2.5 LA COOPERATION AVEC LES AUTRES ORGANISMES DE DOCUMENTATION

La coopération avec les autres organismes documentaires, à commencer par la Bibliothèque universitaire, est généralement très réduite, et c'est là une faiblesse importante des bibliothèques d'instituts.

2.5.1 Coopération avec la Bibliothèque universitaire

La section sciences de la Bibliothèque interuniversitaire de Lyon, que nous désignerons plus simplement sous l'expression de Bibliothèque universitaire, est située sur le campus de La Doua, c'est-à-dire au milieu des U. E. R. scientifiques; c'est là un élément favorable à une bonne utilisation par les chercheurs. Son fonds documentaire correspond à peu près exactement aux domaines couverts par les bibliothèques que nous étudions.

21 bibliothèques (c'est-à-dire un tiers) collaborent avec la Bibliothèque universitaire par leur participation à l'Inventaire permanent des périodiques étrangers en cours (IPPEC) et au Répertoire des périodiques du département du Rhône. Quelques-unes participent au prêt inter-bibliothèques et envoient leurs fiches pour le Catalogue collectif des ouvrages étrangers (CCOE).

Il y a une concertation entre la Bibliothèque universitaire et la Bibliothèque du Département de mathématiques pour la non-acquisition de périodiques en double exemplaire. Par ailleurs, la Bibliothèque universitaire effectue quelques dépôts de périodiques vivants dans la Bibliothèque du Département des sciences de la terre.

Là se borne pratiquement la coopération entre la Bibliothèque universitaire et les bibliothèques d'instituts.

2.5.2 Coopération avec les autres organismes documentaires au sein de l'Université.

La coopération avec les autres bibliothèques d'instituts et de laboratoires est encore plus réduite qu'avec la Bibliothèque universitaire.

A part quelques cas isolés comme celui des bibliothèques des laboratoires du Département de chimie organique qui ont réalisé un catalogue collectif de leurs périodiques, une telle coopération est inexistante, la plupart des bibliothèques ignorant parfois jusqu'à l'existence des autres bibliothèques.

2.5.3 Coopération avec des organismes documentaires extérieurs à l'Université.

Une telle coopération est paradoxalement plus fréquente (c'est un bien grand mot !) que la précédente.

Il existe une certaine coopération au niveau documentaire avec d'autres services de recherches, et nous verrons au paragraphe suivant quelles formes elle revêt. Cette coopération existe aussi bien avec des services de recherches d'entreprises publiques ou privées (Rhône-Poulenc par exemple) qu'avec des organismes de recherches gouvernementaux (C. N. R. S., C. E. A., B. R. G. M., etc.).

2.6 LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Nous n'examinons pas dans ce paragraphe la politique documentaire au niveau seulement de la bibliothèque, mais la politique documentaire des chercheurs, la bibliothèque étant un moyen parmi d'autres de cette politique.

2.6.1 La sélection des documents

Il existe plusieurs méthodes pour sélectionner les documents. Les plus courantes sont les suivantes :

a) le dépouillement systématique des revues d'information bibliographique : Bulletin signalétique, Chemical abstracts, Physics abstracts, Biological abstracts, etc. Un bon nombre de bibliothèques, même de type I, reçoivent un ou plusieurs de ces périodiques. Ils donnent le signalement du document et un résumé dont on peut parfois se contenter.

b) le dépouillement systématique des Current contents, qui donne le sommaire d'un grand nombre de périodiques. Cette méthode exige l'obtention du document sélectionné.

c) l'abonnement à des profils documentaires. Alors que les deux premières méthodes sont très répandues et parfois même utilisées concurremment par les mêmes chercheurs, celle-ci est plus rare bien que nettement moins onéreuse quand le champ couvert par les recherches est assez réduit (quelques centaines de francs par an). Il faut toutefois signaler que le Centre de documentation de l'U. E. R. de physique nucléaire était abonné à un profil documentaire émanant d'un organisme spécialisé à Vienne (Autriche), mais qu'il a dû y renoncer à cause de son manque d'exhaustivité.

d) il y a une quatrième méthode, c'est l'interrogation d'une banque de données automatisée à partir d'un terminal d'ordinateur. Deux bibliothèques envisagent d'y recourir : la Bibliothèque du Département des sciences de la terre avec le réseau du Bureau de recherches géologiques et minières, et la Bibliothèque de l'Institut de sciences financières et d'assurances avec le réseau MISTRAL.

e) en ce qui concerne les livres, le dépouillement des catalogues d'éditeurs et des périodiques spécialisés est la méthode la plus répandue. De son côté, la Librairie des sciences et techniques françaises et étrangères (24, rue

des Ecoles, 75240 PARIS CEDEX 05) diffuse des analyses sur profils auxquelles sont abonnées quelques bibliothèques; ces analyses se présentent sous forme de cartes perforées pouvant servir à la commande.

2.6.2 L'obtention des documents

Il ne suffit pas de sélectionner un document intéressant, encore faut-il se le procurer.

Le gros avantage d'une bibliothèque de laboratoire, c'est de disposer sur place des documents les plus couramment utilisés.

Quand un document ne se trouve ni dans la bibliothèque du laboratoire, ni dans celle du département ou de l'U. E. R., la première démarche consiste à s'adresser à la Bibliothèque universitaire. C'est quand il ne s'y trouve pas qu'il y a alors plusieurs voies de recherches :

a) le prêt inter-bibliothèques : c'est la Bibliothèque universitaire qui demande à une autre bibliothèque le document qu'elle recherche. On peut obtenir ainsi soit le document lui-même, soit sa photocopie.

b) la bibliothèque du C. N. R. S. qui est très riche en documents scientifiques. Elle en diffuse des photocopies dont le paiement s'effectue par un système de vignettes beaucoup plus rapide que l'ancien système de facturation.

c) la demande de tirés à part auprès des auteurs des articles. Ce système est souvent utilisé par ceux qui dépouillent les Current contents, et il permet alors parfois d'obtenir les documents avant même leur publication, en tout cas bien avant leur analyse par les revues d'information bibliographique.

d) pour remédier à la lenteur du prêt inter-bibliothèques et de la demande au C. N. R. S., certains s'adressent parfois quand ils sont pressés à un organisme américain, l'Institute for scientific information (325 Chesnut street, Philadelphia, Pa., 19106, U. S. A.) dont les prestations sont, semble-t-il, beaucoup plus rapides.

e) il y a enfin une méthode fondée principalement sur l'esprit de débrouillardise et le sens des relations personnelles; elle permet de mettre la main sur des documents peu ou mal diffusés comme les rapports techniques, les pré-prints, etc.

Cet aperçu rapide nous a permis de nous rendre compte des problèmes d'organisation que posent les bibliothèques d'instituts et de laboratoires, ainsi que des problèmes documentaires auxquels ont à faire face les chercheurs. On peut se demander maintenant quel est l'avenir de ces bibliothèques. Ce sera l'objet du troisième chapitre.

Chapitre 3

L'AVENIR DES BIBLIOTHEQUES D'INSTITUTS ET DE LABORATOIRES

3.1 SITUATION PRESENTE

La situation présente des bibliothèques d'instituts et de laboratoires est le résultat d'une longue histoire et elle s'explique de plusieurs façons.

Tous les efforts fournis par les ministres successifs depuis plus d'un siècle pour intégrer les bibliothèques d'instituts à la bibliothèque universitaire sont restés infructueux. C'est là le signe que ces bibliothèques répondent véritablement à des besoins que la bibliothèque universitaire n'a jamais été en mesure de satisfaire.

Pourtant ces bibliothèques, nous l'avons vu, présentent de graves défauts : ne disposant généralement pas de personnel qualifié, elles sont souvent mal gérées, les disparitions de livres y sont nombreuses, les collections se trouvent dispersées à travers une multitude de petites bibliothèques et les doubles parmi ces collections sont fréquents, ce qui ne fait qu'accroître inutilement leur caractère onéreux.

Mais ces bibliothèques possèdent deux avantages inestimables pour le chercheur; d'une part elles sont situées à l'intérieur même des services de recherches, et d'autre part les procédures d'acquisitions y sont souples et rapides : quand un chercheur a un besoin urgent d'un livre, il peut dans la plupart des cas le commander le jour même. Et ce sont là deux avantages que la bibliothèque universitaire ne propose pas. Ajoutons à cela que les restrictions de crédits qui ont affecté les bibliothèques universitaires depuis quelques années ont incité les bibliothèques d'instituts et de laboratoires à chercher à satisfaire les besoins auxquels les bibliothèques universitaires n'étaient plus à même de répondre.

On comprend que les efforts déployés pour intégrer ces bibliothèques à la bibliothèque universitaire soient restés sans succès.

La bibliothèque universitaire et les bibliothèques d'instituts sont en réalité tout à fait complémentaires et ces deux types de bibliothèques sont nécessaires. C'est pourquoi nous pensons que les bibliothèques d'instituts doivent être encouragées au même titre que les bibliothèques universitaires.

3.2 PROPOSITIONS POUR L'AVENIR

Mais la situation présente ne peut pas être encouragée telle quelle. Il y a vraiment trop d'inconvénients, et d'inconvénients majeurs, pour que nous les ignorions.

Toute solution doit être recherchée de façon à satisfaire les conditions suivantes : les collections de consultation fréquente doivent être à disposition immédiate des usagers, les acquisitions doivent être décidées au maximum par les usagers eux-mêmes, tous les lecteurs doivent pouvoir accéder facilement à l'ensemble des collections conservées dans les différents services de l'université et se procurer facilement les documents conservés en dehors de

l'université, enfin une gestion cohérente doit permettre de limiter les acquisitions de doubles exemplaires à l'indispensable.

Ces conditions entraînent que tous les organismes documentaires soient structurés au sein d'un grand ensemble universitaire, ensemble dont la bibliothèque universitaire ne serait qu'une partie, même si elle en devient la partie centrale. Disons, pour prendre une image, que cet ensemble aurait une structure en toile d'araignée, avec une unité centrale et des unités périphériques, un peu comme une "bibliothèque universitaire à succursales", mais où les succursales auraient une certaine indépendance et seraient capables d'entretenir des liens à l'extérieur de l'université, et ceci sans passer par la bibliothèque centrale.

Thirion (1) a proposé un schéma de ce type. Dans ce schéma, les bibliothèques d'instituts, gérées par un sous-bibliothécaire, accomplissent la fonction de bibliothèques d'enseignement de première intervention, actualisent leurs fonds par des achats ou par des dépôts de la bibliothèque universitaire et y reversent tout ce qui est inutile. La section de la bibliothèque universitaire a un rôle de coordination et de relais avec les bibliothèques de type supérieur (bibliothèque régionale de conservation, bibliothèques inter-régionales de spécialités, bibliothèques nationales de prêt).

Nous proposons pour notre part un autre schéma, assez proche d'ailleurs, mais qui se propose de résoudre plus spécialement les problèmes des universités de type scientifique, alors que Thirion semble avoir conçu son schéma en pensant plutôt à des universités à vocation littéraire.

Nous ne voyons pas la nécessité, dans une université à vocation scientifique, de bibliothèques d'instituts destinées à l'enseignement, encore qu'une telle éventualité puisse être envisagée. Par contre il est absolument nécessaire que les services de recherches puissent disposer de bibliothèques décentralisées spécialisées qui soient la réplique, organisée et insérée dans une structure d'ensemble, de nos actuelles bibliothèques d'instituts et de laboratoires.

Nous proposons donc le schéma suivant, qui est volontairement simplifié pour rester dans le cadre de cette étude.

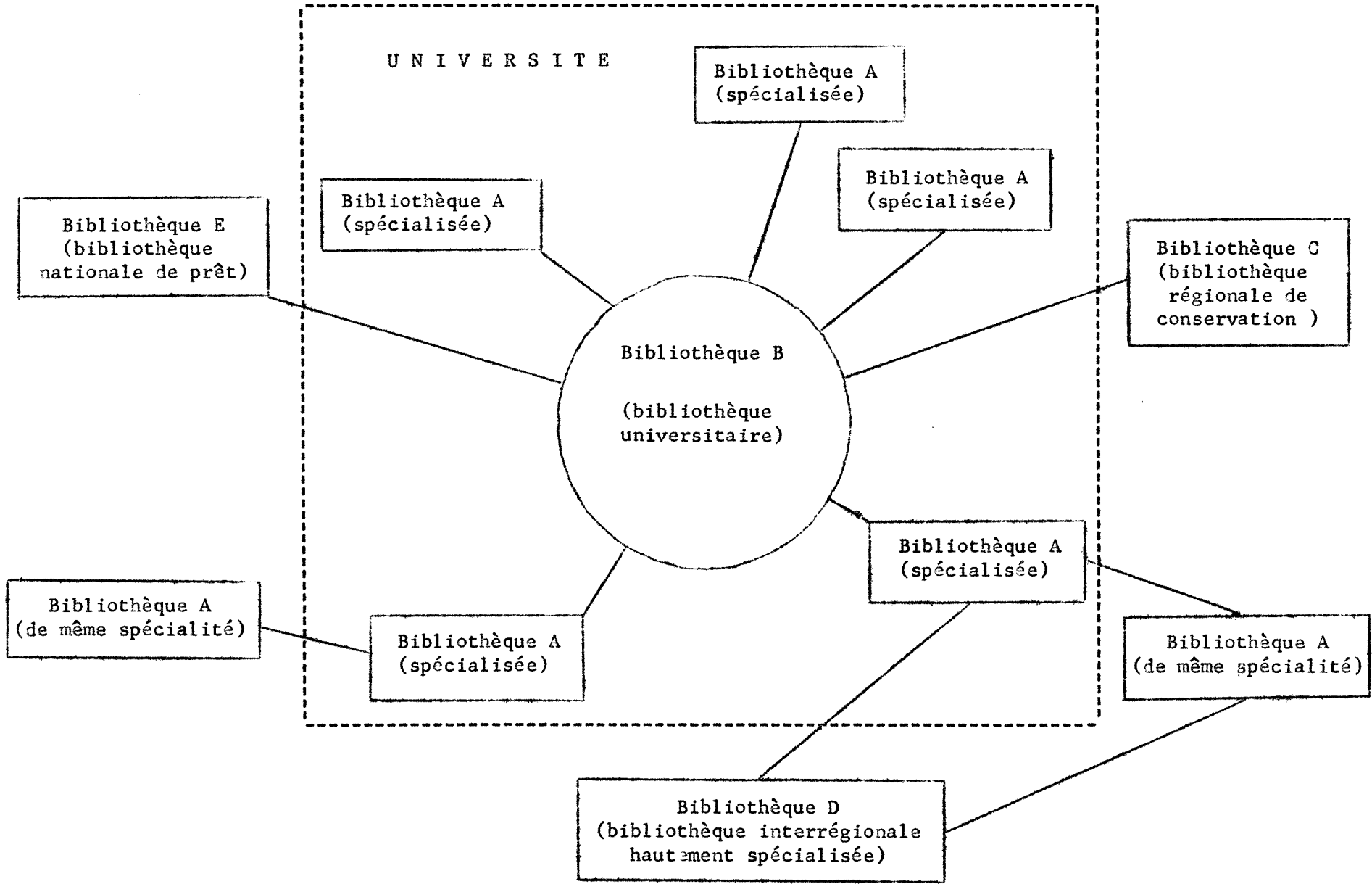
3.2.1 Bibliothèque A (bibliothèque de département)

C'est la bibliothèque de plusieurs laboratoires dont les recherches, sans être les mêmes, sont assez voisines. C'est donc une bibliothèque spécialisée. Il conviendrait par ailleurs, pour des raisons de commodité, que ces laboratoires soient installés dans le même bâtiment. Les laboratoires qui possèdent une bibliothèque seraient invités à en verser les fonds à la bibliothèque A, mais auraient la faculté de disposer des livres dont ils ont besoin couramment, par exemple par emprunt de longue durée; cette solution serait donc conforme au principe selon lequel la documentation courante doit être à disposition immédiate de ses utilisateurs, tout en permettant de s'assurer que les livres (et les périodiques) sont convenablement répertoriés et "suivis".

Elle serait gérée par un sous-bibliothécaire. Sa gestion scientifique serait assurée par une commission composée d'au moins un membre de chaque laboratoire concerné, du sous-bibliothécaire chargé de la gestion courante et du conservateur chargé de la coordination.

Elle actualisera ses fonds par des achats et reversera à la bibliothèque B tout ce qui est inutile. Les besoins non satisfaits seraient renvoyés à la bibliothèque B, ou à une autre bibliothèque spécialisée.

Comme la bibliothèque A est une bibliothèque spécialisée, elle sera en relation avec toutes les autres bibliothèques de sa spécialité. Ainsi la Bibliothèque du Département des sciences de la terre serait reliée à tout



le réseau du Bureau de recherches géologiques et minières et aux autres bibliothèques de géologie.

3.2.2 Bibliothèque B (les sections actuelles de la bibliothèque universitaire)

Elle aura un rôle de coordination entre les différentes bibliothèques A, possèdera un important fonds bibliographique, gèrera les grands périodiques généraux ou communs à plusieurs spécialités, bref accomplira toutes les fonctions remplies actuellement par les sections des bibliothèques universitaires (catalogues collectifs, prêt inter-bibliothèques, etc.) D'autre part, elle gardera son rôle de bibliothèque d'enseignement pour les étudiants non chercheurs.

3.2.3 Bibliothèque C (bibliothèque régionale de conservation)

Une telle bibliothèque, qui n'a pas d'équivalent dans la situation actuelle, donnerait l'assurance que la fonction de conservation serait correctement remplie au niveau de la région et que toute collection y serait conservée dans de bonnes conditions au moins en un exemplaire. Ses fonds seraient alimentés par les collections des bibliothèques A et B de la région dont l'utilité serait devenue faible ou qui seraient périmées.

3.2.4 Bibliothèque D (bibliothèque interrégionale hautement spécialisée)

Sa fonction serait de structurer le réseau documentaire des bibliothèques A au niveau interrégional pour une spécialité donnée : listes de nouvelles acquisitions, catalogues collectifs, fonds de documents plus rares, etc.

3.2.5 Bibliothèque E (bibliothèque nationale de prêt, par spécialités)

Elle posséderait le maximum de documents rares, ou uniques en France, et pourrait élaborer des plans nationaux d'acquisitions. Ce serait une pièce essentielle d'un réseau de prêt inter-bibliothèques rapide et efficace.

Ce n'est pas le lieu d'entrer ici dans les détails en ce qui concerne les bibliothèques B, C, D et E.

En ce qui concerne les bibliothèques A qui nous intéressent ici, ce schéma appelle plusieurs remarques. Tout d'abord nous n'avons retenu qu'un seul type de bibliothèque, le type III. C'est en effet le seul type vraiment viable. Les bibliothèques de type I ne sont pas viables et elles doivent s'intégrer à un ensemble plus important. Les bibliothèques de type II pourraient être viables : nous proposons qu'elles constituent le noyau de futures bibliothèques de type III par réunion avec des bibliothèques de type I.

Par ailleurs, le schéma permet à la bibliothèque A de développer ses activités de coopération dans deux directions indépendantes : d'une part vers les autres bibliothèques correspondant à sa spécialité, d'autre part vers la bibliothèque B qui est au contraire pour elle une bibliothèque de type encyclopédique qui peut la mettre en relation soit avec les autres bibliothèques A de l'université (autres bibliothèques spécialisées) soit avec les autres bibliothèques encyclopédiques.

Mais la mise en place d'une telle structure d'ensemble risque de se heurter à une double incompréhension. Au fil des générations, une espèce de méfiance réciproque s'est instaurée peu à peu entre la bibliothèque universitaire d'une part, pour laquelle les bibliothèques d'instituts paraissaient constituer une menace contre son utilité et son indépendance (à laquelle elle est fortement attachée), et les services de recherches d'autre part, pour les-

quels la bibliothèque universitaire, en se tenant trop à l'écart des préoccupations concrètes et des besoins des chercheurs, paraissait s'enfermer dans son attitude d'isolement et former un corps étranger au sein de l'université au lieu d'être un véritable service commun.

Le schéma que nous proposons va à l'encontre de cette attitude de rejet réciproque qui constitue un obstacle considérable à une politique documentaire cohérente et efficace.

3.3 PROPOSITIONS IMMEDIATES

Les propositions que nous venons de formuler nécessitent d'importantes modifications qui ne pourraient en tout état de cause être réalisées que dans un plan d'ensemble de réorganisation des bibliothèques d'étude en France. C'est pourquoi nous proposons ici quelques suggestions susceptibles d'apporter un début de solution aux problèmes que nous avons soulevés.

3.3.1 Qualification du personnel

Le personnel des bibliothèques d'instituts et de laboratoires n'est dans la plupart des cas pas qualifié. Il faut donc lui donner la possibilité d'acquérir une formation professionnelle.

La bibliothèque universitaire pourrait prendre en charge cette formation, qui devrait être organisée spécialement en direction des personnels chargés de la gestion des bibliothèques d'instituts, et non se contenter de les inviter de manière formelle à s'inscrire par exemple à la préparation du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire. Une telle prise en charge permettrait d'aborder de manière spécifique les problèmes de gestion des bibliothèques d'instituts, et ce dans un esprit de collaboration avec la bibliothèque universitaire. Le petit livre de Campbell (4) fournit d'ailleurs à ce sujet d'intéressants conseils pour les petites bibliothèques de recherche.

3.3.2 Coordination des acquisitions

L'un des inconvénients principaux du manque de coordination entre les différentes bibliothèques est d'amener à chercher ailleurs des publications que l'on peut trouver localement. Un autre inconvénient est d'aboutir à une multiplication des doubles, aussi bien en ce qui concerne les livres que les périodiques.

Là encore, c'est de la bibliothèque universitaire que doit venir l'initiative de la coordination et c'est dans le cadre des commissions scientifiques consultatives spécialisées de la bibliothèque universitaire que cette initiative pourrait s'exercer. Il conviendrait donc d'encourager les bibliothécaires d'instituts à participer à ces commissions.

La circulaire du 21 novembre 1975 (5) prévoit une telle coordination. Cela constituerait un pas important vers une rationalisation de la politique documentaire des universités.

3.3.3 Elaboration de catalogues collectifs

Une meilleure qualification du personnel et la concertation dans le domaine des acquisitions devrait permettre l'élaboration de catalogues collectifs d'une bonne exhaustivité. Un premier pas devrait conduire à un catalogue collectif des périodiques de l'Université de Lyon I. Nous avons vu qu'un tiers seulement des bibliothèques recensées, dont heureusement les plus importantes, participaient à l'IPPEC : il conviendrait que toutes les bibliothèques, même celles qui ne reçoivent que quelques périodiques, acceptent de participer à un tel catalogue collectif.

Il faudrait ensuite entreprendre un catalogue collectif des ouvrages français et étrangers. Une telle entreprise, il faut le signaler, nécessiterait toutefois un personnel beaucoup plus nombreux que celui dont dispose la bibliothèque universitaire.

3.3.4 Conservation des collections

Dans ce domaine, il faut encourager de la manière la plus pressante les bibliothèques d'instituts à ne pas porter au rebut les collections qu'elles considèrent comme périmées, mais de les remettre plutôt à la bibliothèque universitaire qui pourra soit les conserver, soit s'en servir pour ses échanges, soit les mettre elle-même au rebut si elle les possède déjà et ne peut les échanger.

Une telle politique permettrait de conserver dans la région au moins un exemplaire des collections, et ceci en attendant que soient mises en place les bibliothèques régionales de conservation préconisées par Thirion, et dont nous parlions au paragraphe précédent.

Il y a encore d'autres problèmes qui pourraient recevoir un début de solution et que nous ne pouvons ici que citer : fixation d'attributions respectives entre la bibliothèque universitaire et les bibliothèques d'instituts en ce qui concerne notamment le catalogage des documents, leur indexation, la reliure, l'initiation bibliographique, etc.

Tout est à faire en ce domaine et on ne peut que souhaiter que le colloque de Gif-sur-Yvette (3) et la circulaire du 21 novembre 1975 (5) marquent le début d'une véritable politique d'ensemble.

CONCLUSION

Toute activité de recherche scientifique, dans quelque domaine que ce soit, nécessite le recours à la documentation : le chercheur a besoin de connaître ce qui a déjà été fait avant d'engager un travail de recherche, il doit avoir à sa disposition tous les renseignements théoriques et techniques qui lui sont nécessaires pour le réaliser et il lui faut enfin se tenir au courant de l'avancement des recherches dans le monde sur la question qu'il travaille.

C'est là la base de tout travail scientifique et cela nécessite une documentation considérable. Un laboratoire ou une bibliothèque d'institut ne peuvent pas se suffire à eux-mêmes, ni même d'ailleurs une bibliothèque universitaire. C'est pourquoi il convient d'instaurer une coopération de plus en plus étroite entre toutes les bibliothèques et pas seulement au niveau de l'université, mais de la façon la plus large dans toutes les directions où une telle coopération peut être utile.

C'est en s'intégrant ainsi à un double réseau documentaire, d'une part avec les autres bibliothèques de sa spécialité et d'autre part avec les bibliothèques de type encyclopédique (bibliothèques universitaires), que la bibliothèque d'institut ou de laboratoire pourra réaliser sa vocation de service de la recherche et qu'elle pourra être au sein d'une équipe ou d'un ensemble d'équipes de chercheurs l'unité documentaire décentralisée dont ils ont besoin.

Car c'est en étant au sein même des équipes de chercheurs que la bibliothèque pourra rendre les plus grands services : plus une bibliothèque est proche des chercheurs, plus elle est utile. Et c'est ce qu'a souligné la commission des bibliothèques de la Deutsche Forschungsgemeinschaft pour la coordination entre les bibliothèques universitaires et les bibliothèques d'instituts (2) par cette remarque dont le caractère général dépasse d'ailleurs de loin les bibliothèques d'instituts : "La valeur d'une bibliothèque diminue en fonction de la distance de l'utilisateur".

A N N E X E

INVENTAIRE DES BIBLIOTHEQUES D'INSTITUTS ET DE LABORATOIRES DES U. E. R.
SCIENTIFIQUES DE L'UNIVERSITE CLAUDE-BERNARD (LYON I)

U. E. R. DE MATHEMATIQUES
=====

BIBLIOTHEQUE DU DEPARTEMENT DE MATHEMATIQUES

43, boulevard du 11 novembre 1918
69621 VILLEURBANNE
Bat. 101 Tél. 52.07.04 Poste 37.09
Responsable : Mme Glaymann

Disc. princ.: mathématiques pures et appliquées
Collections : 220 m de livres
 192 périodiques
Catalogues : alphabétique auteurs
 alphabétique matières
IPPEC (723 LyI)

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE LOGIQUE (M. PABION)

Bât. 101 Poste 31.54
Disc. princ.: logique mathématique, algèbre ordinaire, théorie des relations
Collections : 500 livres

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE D'ANALYSE NUMERIQUE ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION

(M. BARANGER)

Bât. 101 Poste 37.47
Disc. princ.: informatique, analyse numérique
Collections : 20 m de livres

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE PROBABILITES ET STATISTIQUES (Prof. MALECOT)

Bât. 101 Poste 37.65
Responsable : M. REYNIER
Disc. princ.: statistiques mathématiques, probabilités
Collections : 200 livres
Catalogues : alphabétique auteurs, alphabétique matières

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE STRUCTURES PROBABILISTES ET ECONOMIQUES

(Prof. FERON)

Bât. 101 Poste 34.49
Responsable : M. DURU
Disc. princ.: économétrie, économie mathématique, théorie des jeux
Collections : 500 livres

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DES METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION
(M. I. A. G.) (M. DUSSAUCHOY)

Bât. 721 Poste 34.75 ou 33.29

Responsable : Mme Pachoud

Disc. princ. : informatique, gestion

Collections : 1800 livres

21 périodiques

Liste alphabétique par auteurs

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE L'INSTITUT DE RECHERCHES SUR L'ENSEIGNEMENT DES
MATHEMATIQUES (I. R. E. M.)

Bât. 101 Tél. 52.03.37

Responsable : Mme Pichod

Disc. princ. : mathématique

Collections : 750 livres

18 périodiques

Catalogues : alphabétique auteurs, topographique

BIBLIOTHEQUE DE L'INSTITUT DE SCIENCES FINANCIERES ET D'ASSURANCES (I. S. F. A.)

Bât. 101 Poste 37.65

Responsable : M. REYNIER

Disc. princ. : actuariat, probabilités, statistiques, économie

Collections : 30 m de livres

12 périodiques

Catalogues : alphabétique auteurs, alphabétique matières

IPPEC (715 LyI)

U. E. R. DE PHYSIQUE

BIBLIOTHEQUE DE PHYSIQUE GENERALE

Bât. 721 Poste 32.02

Responsable : Mme Damman

Disc. princ. : physique

Disc. compl. : électrochimie, astrophysique, physique appliquée

Collections : 20 m de livres

103 m de périodiques

Catalogue : alphabétique matières

Plus aucune acquisition depuis 1968

BIBLIOTHEQUE DE L'INSTITUT DE METEOROLOGIE ET DES SCIENCES CLIMATIQUES
(M. STRIFFLING)

Bât. 721 Poste 33.80

Responsable : Mme Artru

Disc. princ. : météorologie, climatologie

Collections : 68 m de livres

10 périodiques

10.400 fiches diverses

IPPEC (721 LyI)

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE D'AUTOMATIQUE (M. GILLES)

Bât. 721 Poste 34.64

Responsable : G. Gilles

Disc. princ. : automatique

Collections : 1,5 m de livres

4 périodiques

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE SPECTROSCOPIE ET LUMINESCENCE (Prof. JANIN)

Bât. 205 Poste 32.61
Responsable : M. Janin
Disc. princ. : physique, spectroscopie, luminescence, optique appliquée
Disc. compl. : éclairage
Collections : 6 m de livres
 22 périodiques
Catalogue:: alphabétique auteurs
IPPEC (5871 LyI)

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE SPECTROSCOPIE IONIQUE ET MOLECULAIRE (M. DUFAY)

Bât. Van de Graaff Poste 34.07
Responsable : Mme Lagriffoul
Disc. princ. : physique atomique, physique moléculaire
Collections : 5 m de livres
 9 périodiques

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DU DEPARTEMENT DE PHYSIQUE DES MATERIAUX (M. UZAN)

Bât. 203 Poste 32.45
Responsable : Mme DE BAERE
Disc. princ. : physique du solide, chimie physique
Collections : 526 livres
 22 périodiques
Catalogue : alphabétique auteurs
IPPEC (5870 LyI)

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE MINERALOGIE - CRISTALLOGRAPHIE (M. MICHEL)

Bât. 201 Poste 32.19
Responsable : M. Thozet
Disc. princ. : cristallographie
Collections : 1200 livres
 8 périodiques
IPPEC (733 LyI)

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE D'ELECTRONIQUE ET PHYSIQUE DU SOLIDE (Prof. MESNARD)

Bât. 203 Poste 32.35
Responsable : M. Mesnard
Disc. princ. : physique du solide, physique électronique
Disc. compl. : physique générale
Collections : 6 m de livres
 4 périodiques
Catalogues : alphabétique auteurs, alphabétique titres
IPPEC (5108 LyI)

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE D'ELECTRICITE (Prof. ASCH)

Bât. 721 Poste 32.10
Disc. princ. : physique, électricité
Collections : 150 livres
 4 périodiques

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE PHYSIQUE EXPERIMENTALE (Prof. GAUME)

Bât. 205 Poste 32.76
Disc. princ. : physique, chimie physique
Collections : 2 m de livres
 4 périodiques

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE PHYSICO-CHIMIE (M. ROUSSEAU)

Bât. 721 Poste 33.98

Responsable : M. Poncet

Disc. princ. : physique générale, physique des matériaux

Disc. compl. : chimie quantique, physico-chimie, relativité

Collections : 23 m de livres

5 périodiques vivants

Catalogues : alphabétique auteurs, alphabétique titres

U. E. R. DE CHIMIE - BIOCHIMIE

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE BIOCHIMIE MICROBIENNE (Prof. MICHEL) ET DU
LABORATOIRE DE BIOCHIMIE MOLECULAIRE (M. COZZONE)

Bât. 303 Poste 36.92

Disc. princ. : biochimie bactérienne

Collections : 13 périodiques

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE BIOCHIMIE DYNAMIQUE (Prof. GAUTHERON) ET DU
LABORATOIRE DE BIOCHIMIE DES MEMBRANES (M. GOT)

Bât. 303 Poste 35.44

Disc. princ. : biochimie

Collections : 4 m de livres

7 périodiques

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE CHIMIE PHYSIQUE (Mme CHAPELET-LETOURNEUX)

Bât. 305 Poste 35.01

Disc. princ. : chimie théorique, spectroscopie

Collections : 12 m de livres

CCOE (731 LyI)

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE CHIMIE BIOLOGIQUE (Prof. CHOPIN)

Bât. 303 Poste 36.98

Responsable : Mme Adroguer

Disc. princ. : biochimie

Collections : 470 livres

11 périodiques

Catalogues : alphabétique auteurs, alphabétique titres

IPPEC (727 LyI)

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE CHIMIE MACROMOLECULAIRE (Prof. VALLET)

Bât. 303 Poste 35.56

Disc. princ. : chimie macromoléculaire

Collections : 460 livres

11 périodiques

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE CHIMIE ORGANIQUE PHYSIQUE (Prof. CHASTRETTE) ET
DU LABORATOIRE DE PHOTOCHEMIE (Prof. POUYET)

Bât. 305 Poste 33.36

Responsable : M. Amouroux

Disc. princ. : chimie organique, chimie physique

Collections : 220 livres

7 périodiques

IPPEC et CCOE (5867 LyI)

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE CHIMIE ORGANIQUE I (Prof. GORE) ET DU LABORATOIRE DE CHIMIE ORGANIQUE III (Prof. LAURENT)

Bât. 303 Poste 35.33
Disc. princ. : chimie organique
Disc. compl. : chimie physique, chimie analytique, spectroscopie
Collections : 583 livres
 14 périodiques
IPPEC et CCOE (5864 LyI)

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE CHIMIE ORGANIQUE II (Prof. DESCOTES)

Bât. ESCIL Poste 35.83
Responsable : M. Martin
Disc. princ. : chimie organique, glucides, catalyse
Collections : 300 livres
 11 périodiques

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE CHIMIE ORGANIQUE IV (Prof. HUET), DU LABORATOIRE DE SYNTHÈSE ORGANIQUE (Prof. DREUX) ET DU LABORATOIRE DE CHIMIE ORGANIQUE APPLIQUÉE (M. LONGERAY)

Bât. ESCIL Poste 35.19
Responsable : Mme LANTERI
Disc. princ. : chimie organique
Disc. compl. : chimie générale, chimie physique, thermodynamique
Collections : 44 m de livres
 6 périodiques
IPPEC et CCOE (5110 LyI)

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE CHIMIE MINÉRALE I (Prof. R. PARIS) ET DU LABORATOIRE DE CHIMIE MINÉRALE III (M. J. PARIS)

Bât. 305 Poste 35.16
Responsable : Mme PETIT
Disc. princ. : 700 livres
 1 périodique
Catalogues : alphabétique auteurs, topographique
CCOE (5863 LyI)

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE PHYSICO-CHIMIE MINÉRALE II (Prof. COHEN-ADAD)

Bât. 731 Poste 34.30
Responsable : M. Counieux
Disc. princ. : équilibres entre phases
Disc. compl. : thermochimie, métallurgie, analyse thermique, hautes pressions
Collections : 20 m de livres
 8 périodiques
Catalogues : alphabétique auteurs, topographique

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE CHIMIE ANALYTIQUE I (Prof. MERLIN)

Bât. 305 Poste 35.28
Disc. princ. : thermodynamique
Collections : 600 livres
 3 périodiques
Catalogues : alphabétique auteurs, alphabétique matières

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE CHIMIE ANALYTIQUE II (Prof. THOMAS-DAVID)

Bât. 305 Poste 35.23
Disc. princ. : chimie analytique
Collections : 250 livres

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE CHIMIE ANALYTIQUE III (M. PORTHAULT)

Bât. ESCIL Poste 36.17
Disc. princ. : chromatographie liquide-liquide, polarographie
Collections : 350 livres
8 périodiques

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE THERMODYNAMIQUE ET CINETIQUE CHIMIQUES (Prof. TEICHNER)

Bât. 303 Poste 35.50
Disc. princ. : thermodynamique, cinétique chimiques
Collections : 7 m de livres
6 périodiques

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE CHIMIE APPLIQUEE ET GENIE CHIMIQUE (Prof. EYRAUD)

Bât. 305 Poste 35.64
Disc. princ. : génie chimique, analyse chimique
Collections : 1260 livres
10 périodiques
Catalogues : alphabétique auteurs, alphabétique titres

BIBLIOTHEQUE DE L'INSTITUT DE CATALYSE (C. N. R. S.) ET DU LABORATOIRE DE CHIMIE INDUSTRIELLE (anc. Prof. PRETTRE)

39, boulevard du 11 novembre 1918
69100 VILLEURBANNE
Tél. 84.34.71
Responsable : Mme Dallemand
Disc. princ. : chimie (excepté la chimie organique)
Collections : 3700 livres
42 périodiques
Catalogues : alphabétique auteurs, topographique
IPPEC (5093 Ly)

U. E. R. DES SCIENCES DE LA NATURE

BIBLIOTHEQUE DU DEPARTEMENT DES SCIENCES DE LA TERRE

Bât. 402 Poste 38.01
Responsables : Mme Lartaud et Mme Bas
Disc. princ. : géologie
Collections : 768 m de livres
487 périodiques
757 microfilms
1500 cartes
Catalogues : alphabétique auteurs, alphabétique titres
IPPEC (732 LyI)

BIBLIOTHEQUE DU DEPARTEMENT DE BIOLOGIE VEGETALE

Bât. 405 Poste 38.94
Responsable : Mme Patissier
Disc. princ. : biologie végétale
Disc. compl. : mycologie et microbiologie
Collections : 2400 livres
40 périodiques
IPPEC et CCOE (5107 LyI)

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE PHYTOCHIMIE (Prof. LEBRETON)

Bât. 741 Poste 33.07
Disc. princ. : phytochimie
Collections : 100 livres
3 périodiques

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE PALEOBOTANIQUE (Prof. LEMOIGNE)

Bât. 741 Poste 33.03
Disc. princ. : paléobotanique, botanique
Collections : 70 livres
2 périodiques

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE D'ECOLOGIE (M. BARDIN)

Bât. 741 Poste 33.00
Disc. princ. : écologie
Collections : 100 livres
9 périodiques
Catalogue : alphabétique auteurs

BIBLIOTHEQUE DU DEPARTEMENT DE BIOLOGIE ANIMALE ET ZOOLOGIE

Bât. 401 C Poste 38.79 et 38.69
Responsable : Mme Roux
Disc. princ. : zoologie, écologie
Disc. compl. : systématique, biologie et physiologie animales, éthologie
Collections : 75 m de livres
43 périodiques
Catalogues : alphabétique auteurs, alphabétique matières, systématique zoologique
IPPEC (735 LyI)

BIBLIOTHEQUE DU DEPARTEMENT DE BIOLOGIE GENERALE ET APPLIQUEE

Bât. 741 Poste 33.93
Responsable : Mme Gaillard
Disc. princ. : biologie, biométrie
Disc. compl. : mathématiques
Collections : 1000 livres
23 périodiques
Catalogue : alphabétique auteurs

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE D'ENTOMOLOGIE (Prof. DAVID)

Bât. 403 Poste 39.60
Disc. princ. : entomologie, génétique
Collections : 400 livres
9 périodiques
Catalogue : alphabétique auteurs

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE D'HISTOLOGIE ET BIOLOGIE TISSULAIRE (M. PAVANS de
CECCATTY)

Bât. 403 Poste 39.50
Responsable : Mme Nicaise
Disc. princ. : histologie (tissus conjonctifs et tissus nerveux)
Collections : 8 m de livres
6 périodiques

U. E. R. DES SCIENCES PHYSIOLOGIQUES

BIBLIOTHEQUE COMMUNE DES LABORATOIRES DE PHYSIOLOGIE

Physiologie des éléments excitables (Prof. Rougier)
Physiologie cellulaire (Prof. Fontanges)
Physiologie métabolique (Prof. Worbe)
Physiologie générale et comparée (Prof. Pérès)
Physiologie des régulations (Prof. Bange)

Bât. 404 Poste 39.29

Responsable : M. Bange

Disc. princ. : physiologie et physico-chimie biologique

Collections : 43 m de livres
30 périodiques

IPPEC (734 LyI)

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE D'ELECTROPHYSIOLOGIE (Prof. HOLLEY) ET DU LABORATOIRE DE PSYCHOPHYSIOLOGIE (Prof. CHANEL)

Bât. 404 Poste 39.77

Responsable : Mlle Brandon

Disc. princ. : psychophysiologie et neurophysiologie (olfaction)

Disc. compl. : ergonomie

Collections : 44 m de livres
31 périodiques

IPPEC (5084 LyI)

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE PSYCHOLOGIE ANIMALE ET COMPAREE (Prof. COSNIER)

1, rue Raulin

69007 LYON

Tél. 58.05.46 Poste 05

Disc. princ. : psychologie animale

Collections : 420 livres
20 périodiques

BIBLIOTHEQUE DE L'INSTITUT MICHEL PACHA

Laboratoire maritime de physiologie

83500 TAMARIS SUR MER

Tél. (94) 94.82.02

Responsable : M. Boge

Disc. princ. : physiologie, biochimie

Disc. compl. : biologie marine, zoologie

Collections : 27 m de livres
25 périodiques

U. E. R. DE PHYSIQUE NUCLEAIRE

CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'U. E. R. DE PHYSIQUE NUCLEAIRE

Bât. 210 Postes 37.10 et 37.11

Responsable : Mme Sarazin

Disc. princ. : physique et chimie nucléaires

Disc. compl. : électronique, physique du solide, mathématique

Collections : 6100 livres
175 périodiques
1100 thèses
6500 rapports scientifiques

Catalogues : alphabétique auteurs, alphabétique matières

IPPEC (5101 LyI)

U. E. R. DE MECANIQUE

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE MECANIQUE DES FLUIDES (M. MATHIEU)

Ecole centrale de Lyon
36, route de Dardilly
69130 ECULLY
Tél. 33.27.00 Poste 716
Disc. princ. : mécanique des fluides
Collections : 290 livres
 11 périodiques
Catalogue : alphabétique auteurs

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE MECANIQUE DES CONTACTS (Prof. GODET)

I. N. S. A. Bât. 113
20, avenue Albert-Einstein
69621 VILLEURBANNE
Tél. 68.81.12 Poste 31.88
Responsable : M. Bourgin
Disc. princ. : mathématique, physique, mécanique, lubrification
Collections : 585 livres
 24 périodiques
Catalogue : alphabétique auteurs

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE MECANIQUE DES STRUCTURES (M. LALANNE)

I. N. S. A. Bât. 113
20, avenue Albert-Einstein
69621 VILLEURBANNE
Tél. 68.81.12 Poste 30.96
Responsable : M. Berthier
Disc. princ. : mécanique
Collections : 370 livres
 41 périodiques

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DES MACHINES THERMIQUES (M. MOIROUX)

Ecole centrale de Lyon
36, route de Dardilly
69130 ECULLY
Tél. 33.27.00 Poste 724
Disc. princ. : thermodynamique
Collections : 150 livres
 10 périodiques

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE MECANIQUE VIBRATOIRE (M. HORGEN)

Ecole centrale de Lyon
36, route de Dardilly
69130 ECULLY
Tél. 33.27.00
Disc. princ. : mécanique vibratoire, automobile, thermodynamique, acoustique,
 systèmes asservis
Collections : 385 livres
 15 périodiques

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE DE THEORIE DES SYSTEMES (M. SZULKIN)

Ecole centrale de Lyon
36, route de Dardilly
69130 ECULLY

Tél. 33.27.00 Poste 669

Disc. princ. : mathématique, asservissements linéaires, procédures aléatoires,
optimisation

Collections : 270 livres
4 périodiques

BIBLIOTHEQUE DU LABORATOIRE D'HYDRAULIQUE ET DYNAMIQUE DES GAZ (M. RIEUTORD)

I. N. S. A. Bât. 302
20, avenue Albert-Einstein
69621 VILLEURBANNE

Tél. 68.81.12 Poste 35.39

Disc. princ. : thermodynamique, dynamique des gaz, hydraulique, mécanique des
fluides

Collections : 230 livres
3 périodiques

U. E. R. OBSERVATOIRE DE LYON

BIBLIOTHEQUE DE L'OBSERVATOIRE DE LYON

69230 SAINT GENIS LAVAL

Tél. 56.07.05

Responsable : Mme Roux

Disc. princ. : astronomie

Disc. compl. : physique

Collections : 52 m de livres

92 périodiques

2000 tirés à part et publications d'Observatoires

IPPEC et CCOE (794 LyI)

U. E. R. EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

BIBLIOTHEQUE DE L'I. R. E. P. S.

43, boulevard du 11 novembre 1918

69100 VILLEURBANNE

Tél. 89.17.53

Responsable : Mme Daulaud

Disc. princ. : techniques des activités physiques et sportives

Disc. compl. : sciences fondamentales appliquées aux activités physiques et
sportives, biologie, psychosociologie, pédagogie

Collections : 24 m de livres

25 périodiques

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE I

BIBLIOTHEQUE DE L'I. U. T. I

Tél. 68.03.27

Responsable : Mme Allera

Disc. princ. : informatique, chimie, biologie appliquée, génie civil, gestion

Collections : 4500 livres

150 périodiques

Catalogues : alphabétique auteurs, topographique

IPPEC (6482 LyU)

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE 2

BIBLIOTHEQUE DE L'I. U. T. 2

17, rue de France

69100 VILLEURBANNE

Tél. 68.21.81 Poste 10

Responsable : Mme Dentzer

Disc. princ. : sciences pures et appliquées, commerce, industrie

Disc. compl. : lettres, arts, langues

Collections : 40 m de livres

160 périodiques

7 documents audiovisuels

ECOLE SUPERIEURE DE CHIMIE INDUSTRIELLE DE LYON (Ecole privée)

BIBLIOTHEQUE DE L'E. S. C. I. L.

Bât. ESCIL Poste 35.63

Responsable : M. Bleneau

Disc. princ. : chimie

Collections : 543 m de livres

44 périodiques

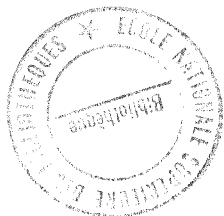
Catalogues : alphabétique auteurs, alphabétique titres

IPPEC (719 Ly)

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Les Bibliothèques universitaires et les autres organismes de documentation au sein de l'université : Journée d'étude, Lyon, 22 février 1975 / Association de l'École nationale supérieure de bibliothécaires. - Villeurbanne : A. E. N. S. B., 1975.- 44 p.
- (2) Recommandations de la commission des bibliothèques de la Deutsche Forschungsgemeinschaft pour la coordination entre les bibliothèques universitaires et les bibliothèques d'instituts.
in : Bulletin des bibliothèques de France 1975, 20, n° 8, p. 395-404.
- (3) Journées d'études sur les bibliothèques universitaires, 1975, Gif-sur-Yvette.
in : Bulletin des bibliothèques de France 1975, 20, n° 7, p. 287-295.
- (4) Les petites bibliothèques techniques / par D. J. Campbell,... - Paris : Unesco, 1972. - 47 p.
- (5) Circulaire du Secrétariat aux universités n° 75 U 112 du 21 novembre 1975 sur la politique documentaire des universités.

Introduction	2
Chapitre 1 : Inventaire des bibliothèques d'instituts et de laboratoires	3
Chapitre 2 : Les bibliothèques d'instituts et de labo- ratoires et la politique documentaire	7
Chapitre 3 : L'avenir des bibliothèques d'instituts et de laboratoires	13
Conclusion	19
Annexe	20
Bibliographie	31





* 9 5 4 8 7 9 6 *